

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX, Maire

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX – Mme Chantal LESOU – M. Jean-Luc DEVILLONI –
Présents :	13	Mme Pascale LABEUCHE – M. Eric RIO – Mme Aurore COURGEY – M.
Votants :	15	Jean-Charles MARIE — M. Jean-Michel DUPONT –
Absents :	2	Mme Danielle JACQUIOT – Mme Sandrine THIRION – M. Philippe
Excusés :	0	MORCELY – Mme Stéphanie GAUTIER – M. Valentin MANGEOLLE

Date convocation :

07 juillet 2020

Absent (s) : M. Olivier BOURNEZ - Mme Mélanie BOUERY

Date affichage :

17 juillet 2020

Procuration (s) : M. Olivier BOURNEZ à Mme Pascale LABEUCHE - Mme Mélanie BOUERY à M. Jean-Luc DEVILLONI

M. Jean-Michel DUPONT est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 26/2020

Objet : VOTE DES 3 TAXES 2020

Le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taxes pour 2020 et donc de garder les mêmes taux d'imposition qu'en 2019 qui sont pour mémoire de :

9.62 % pour la Taxe Foncière (Bâti)
21.66 % pour la Taxe Foncière (non bâti)

Tel que définis dans l'état n°1259 joint à la présente pour un produit attendu de :

74 279.98 €

Après réflexion et débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE cette proposition.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme.
En Mairie le 10 juillet 2020 – Le Maire, Jacky CHIPAUX